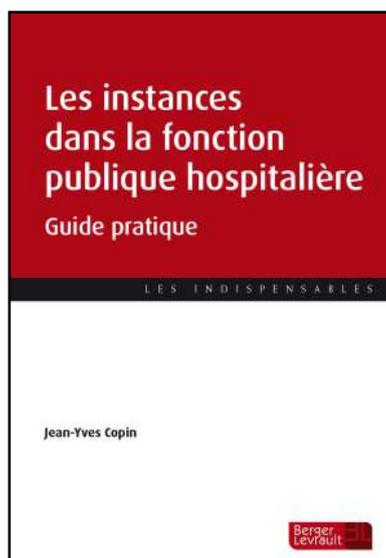


## Les instances dans la fonction publique hospitalière

### *Guide pratique*

De Jean-Yves Copin



**Parution :** 24 novembre 2022

**Collection :** Les indispensables

**Broché :** 352 p. | 16 x 24 cm

**Prix :** 35 € TTC

**Réf.** 121875

**ISBN :** 978-2-7013-2199-8

#### Un vade-mecum indispensable !

Les instances occupent une place prépondérante dans l'agenda des décideurs hospitaliers, qui savent que leur bon fonctionnement sera l'assurance d'un gain de temps et d'une certaine sérénité au sein de l'établissement. Elles ont subi des modifications importantes avec les lois n<sup>os</sup> 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et 2021-502 du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification.

En effet, avec la mise en place du CSE, de la formation spécialisée, de la libre organisation des établissements de santé ou encore la réforme du conseil de la vie sociale, l'articulation des différentes instances a été modifiée.

Un guide pratique s'imposait !

Le livre a pour ambition de répondre aux questions pratiques et d'anticiper toutes les questions techniques qui nécessitent une réponse rapide. Écrit dans un style rythmé et dynamique, il permet aux personnels de santé de trouver l'information « en un clin d'œil ».

Pour beaucoup d'instances, l'auteur propose une trame de règlement intérieur, base de travail sans équivalent pour les établissements.

**Jean-Yves Copin** est titulaire du master II Droit de la santé de Tours. Aujourd'hui directeur général de GH3 Formation, il a précédemment exercé des fonctions de juriste contentieux à la direction des affaires juridiques de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et du Centre national de gestion (CNG). Il a été pendant quinze ans membre du jury technique en droit hospitalier aux concours de directeur d'hôpital et d'attaché d'administration hospitalière.



## Sommaire

Avant-propos

Chapitre introductif

### **Partie 1 – Le fonctionnement et les instances décisionnelles des établissements publics de santé**

Chapitre 1 – La directrice ou le directeur

Chapitre 2 – Précisions sur l'organisation interne d'un établissement, le projet d'établissement et le règlement intérieur

Chapitre 3 – Le directoire

Chapitre 4 – Le conseil de surveillance

### **Partie 2 – Le fonctionnement et les instances décisionnelles dans les établissements sociaux et médico-sociaux**

Chapitre 1 – La directrice ou le directeur d'établissement

Chapitre 2 – Le conseil d'administration

### **Partie 3 – Le président de la commission médicale d'établissement, la commission des soins infirmiers de rééducation et médico-techniques et la commission médico-soignante**

Chapitre 1 – La présidente ou le président de la commission médicale d'établissement

Chapitre 2 – La commission médicale d'établissement

Chapitre 3 – La commission de l'organisation de la permanence des soins

Chapitre 4 – La commission de l'activité libérale

Chapitre 5 – La commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques

### **Partie 4 – Le comité social d'établissement**

Chapitre 1 – Le comité social d'établissement

Chapitre 2 – Les trois outils du comité social d'établissement

Chapitre 3 – La formation spécialisée au comité social d'établissement

### **Partie 5 – La commission des usagers et le conseil de la vie sociale**

Chapitre 1 – La commission des usagers

Chapitre 2 – Le conseil de la vie sociale

### **Partie 6 – Les commissions paritaires**

Chapitre 1 – Les commissions administratives paritaires

Chapitre 2 – Les commissions consultatives paritaires

### **Partie 7 – Les instances au sein du groupement hospitalier de territoire**

Chapitre unique – Les instances au sein du GHT

### **Annexes**

Annexe 1 – Vade-mecum des élections professionnelles et du vote électronique

Annexe 2 – Le dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes

Annexe 3 – Liste des grades relevant de chaque CAP

Annexe 4 – La négociation et les accords collectifs dans la fonction publique hospitalière

Index

**Contact Presse** : Nathalie Veuillotte

06.17.42.24.44 / [nathalie.veuillotte@berger-levrault.com](mailto:nathalie.veuillotte@berger-levrault.com)

Plus d'information sur [berger-levrault.com](http://berger-levrault.com), rubrique « Maison d'Édition »

© Berger-Levrault